



La Justice a rendu son verdict Les travaux de l'EHPAD sont suspendus !!!

Dans notre précédent bulletin d'information, nous vous indiquions que l'**AFTAM** avec la bénédiction de la **Mairie**, démarrait les travaux de l'**EHPAD** sans attendre ni le résultat du recours que nous avons déposé devant le Tribunal Administratif de Melun à l'encontre du permis de construire accordé par le maire, ni même le passage de l'expert mandaté par son propre assureur pour la visite des maisons des riverains. Ce démarrage des travaux nous a contraints à déposer un référé en urgence.

Le juge des référés a estimé que certains motifs de notre recours sont suffisants pour ordonner la suspension des travaux.

**C'est une première victoire pour tous les Rungissois
qui ne veulent pas que leur village soit bétonné.**

MERCI A TOUTES ET A TOUS POUR VOTRE SOUTIEN

Pour rappel, l'association « Préservons Rungis » soutient la création d'un EHPAD mais considère que l'emplacement choisi aujourd'hui est inadapté pour accueillir ce qui est devenu un énorme cube de béton.

Une solution alternative et qui satisferait tout le monde, existe à 250m du lieu actuel, sur cette plaine Sud qui va être urbanisée, comme nous l'a confirmé le Maire.

Attention : le combat n'est pas terminé !!

Il nous faut poursuivre notre effort pour que la raison l'emporte, et que le Maire se décide enfin à reconsidérer son projet pour le bien de tous, Rungissois et Personnes Agées. Notre Maire et ses adjoints se doivent d'être sensibles à l'expression citoyenne.

**Nous invitons chaque rungissois à aller à la rencontre de nos élus,
pour exprimer son mécontentement avec diplomatie mais fermeté !**

**Avec vous, l'association « Préservons Rungis » reste plus que jamais
mobilisée !**

Notre association est composée de 130 rungissois, représentant tous les quartiers. Si comme nous vous souhaitez préserver cet espace vert au cœur de Rungis, rejoignez nous !

Vous pouvez nous laisser un message à l'adresse suivante : preservons.rungis@free.fr